

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 47 (1909)  
**Heft:** 16

**Artikel:** Le chasseur de Napoléon  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-205910>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.03.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## LE CHASSEUR DE NAPOLÉON

Le Musée d'antiquités de Lausanne possède, on le sait, des harnachements de chevaux, ainsi que des armes ayant appartenu à Napoléon I<sup>er</sup>. Ces objets ont été donnés à l'Etat de Vaud par le Vaudois Noverraz, le fidèle chasseur de Napoléon. Il les avait rapportés de Sainte-Hélène pour les remettre au roi de Rome, à sa majorité; mais les événements ne devaient pas lui permettre d'accomplir cette mission. Le *Conteur* a parlé, il y a longtemps déjà, de Noverraz. Voici ce qu'écrivait de lui, en 1813, un chroniqueur du journal français l'*Etat* :

« Nous trouvant à Lausanne, on nous proposa de nous conduire chez Noverraz, l'ancien chasseur de Napoléon. Noverraz habitait alors, à quelque distance de Lausanne, une petite maison de campagne qu'il avait baptisée *La Viollette*, nom politico-cabalistique sous lequel le peuple vaudois désignait l'empereur, ou, comme il disait encore, le *Qui tu sais*. Noverraz, qui est Vaudois, s'était retiré là à son retour de Sainte-Hélène. Il y vivait avec une ancienne femme de chambre de la comtesse de Montholon, qu'il avait épousée. Nous trouvâmes un homme grand, de bonne tournure, et qui nous parut pousser jusqu'à la recherche la propreté helvétique. Laissons-le parler :

« J'entrai au service de l'empereur quelques années avant la première abdication. Ce fut à cette époque que le Mameluk le quitta; c'est moi qui le remplaçai, et, depuis, j'approchai tous les jours de sa personne. Je le suivis à l'île d'Elbe; je l'accompagnai jusqu'à Paris quand il la quitta; trois mois plus tard, j'étais auprès de lui à Waterloo; enfin je fus de la suite des douze personnes qu'il fut autorisé à emmener à Sainte-Hélène...

» Quand l'empereur s'alita, nous nous relevâmes, Marchand et moi, pour le veiller toutes les nuits; il aimait cette attention et nous répétait souvent combien il y était sensible. Il ne parlait pas, mais il aimait qu'on lui parlât. Il n'était point devenu aussi gros qu'on l'a dit; on l'a représenté en caricature, et non tel qu'il était; son teint seulement était fort altéré par la maladie, mais sa taille n'avait pas sensiblement changé. On a aussi singulièrement exagéré son irascibilité, sa violence; c'était un véritable père de famille pour ses alentours, et il nous disait souvent qu'il ne pourrait plus vivre si on nous arrachait à lui. Quand il était irrité contre quelqu'un, il le lui témoignait par une froideur silencieuse. Il n'aimait pas qu'on fût toujours de son avis. J'ai une excellente mémoire, il ne l'ignorait pas: s'élevait-il entre lui et ses maréchaux quelque discussion sur un fait dont j'avais eu connaissance, vite il m'appelait et me faisait raconter comment la chose s'était passée; il s'en rapportait presque toujours à moi, car il savait que je disais la vérité sans égard pour personne, pas même pour lui; je lui ai cent fois soutenu mordicus des choses qu'il niait, et nié ce qu'il affirmait. Loin de s'en irriter ou de s'en offenser, il me laissait voir que cette indépendance ne lui déplaisait pas.

» Je n'étais pas auprès de l'empereur au mo-

ment de sa mort; cette nuit-là, ce n'était pas mon tour de le veiller... »

Noverraz, poursuit le journaliste français, nous fit lire les passages du testament de l'empereur qui le concernaient. Napoléon lui légua 100,000 francs. Il nous montra ensuite divers objets qui lui avaient appartenu: deux pistolets dépareillés, portés par lui dans plusieurs batailles, des boucles de ses cheveux coupées à différentes époques, et de sa barbe rasée après sa mort. Il avait aussi en dépôt un fusil de chasse de l'empereur et les harnais de son cheval, deux objets qu'il était chargé de remettre à son fils à l'époque de sa majorité.

« Chacun de nous, reprit le chasseur, avait été chargé par l'empereur d'une semblable commission, afin sans doute de nous faire reconnaître par le roi de Rome. — « Vous lui parlerez de son père, nous disait-il quelquefois d'une voix émue. »

Ainsi qu'on l'apprit plus tard, le chroniqueur de l'*Etat* n'avait pas vu Noverraz, et son récit était fait de chic, comme on dit aujourd'hui. L'ancien chasseur y releva nombre d'inexactitudes et d'à peu près.

« On me fait dire, écrivit-il dans une lettre rendue publique, que je n'étais pas auprès de l'empereur au moment de sa mort, « parce que, cette nuit-là, ce n'était pas à mon tour de le veiller. » Or je proteste que cette assertion est contraire à la vérité, et que durant la longue agonie de l'empereur jusques à l'heure suprême où s'exhala son dernier soupir, je n'ai pas quitté son chevet. Je ferai remarquer d'ailleurs que l'empereur est mort à six heures moins quelques minutes du soir. Il s'agissait bien vraiment dans ces moments solennels de *tour de veille!*

» Pour donner une preuve nouvelle du peu de soin qu'a mis l'auteur de s'assurer de la vérité des faits qu'il lui a pris fantaisie de raconter, je dirai que je ne suis pas seulement dépositaire d'un fusil de chasse de l'empereur et des harnais de son cheval, mais bien de quatre fusils et de trois équipages de chevaux de selle, objets qu'il avait daigné me confier en dépôt pour être remis à son fils à sa majorité. Ce dépôt est mentionné dans son testament. J'ai de plus en ma possession un gobelet en argent aux armes de l'empire, lequel faisait partie des effets personnels de l'empereur. »

Sauf le gobelet, tous ces objets se trouvent au Musée de Lausanne, avec quelques autres reliques napoléoniennes, données également par Noverraz.

**Un bon coup.** — Un médecin, très fort au jeu de billard, jouait souvent avec un de ses confrères qui, en revanche, n'y brillait pas.

Passant un jour près d'un cimetière, le fort joueur y voit entrer deux convois. Il apprend que les défunts ont été soignés par son partenaire.

— Enfin, fait-il, pour une fois il aura carambolé!

**Comble.** — Le comble de la force musculaire: soulever des *objections*.

## Les chiens.

*Air du Dieu des bonnes gens.*

J'ai parcouru des pays bien godiches  
Qui n'ont peuplés que de chiens, mes amis;  
Chiens épagneuls, chiens carlins, chiens caniches  
Et chiens couchants, des gros et des petits.  
Les chiens d'entr'eu qui mettent la discorde,  
Sont des mâtins, des dogues hauts comme ça!

Allez-y donc, allez vous faire mordre  
Par tous ces gros chiens-là. (bis)

Les petits chiens sont toujours à la chasse,  
Même au travail: c'est pour nourrir les gros;  
En apportant des perdrix, des bécasses,  
Ils sont encor tremblants comm' des agneaux.  
Mais les gros chiens, qui mettent la discorde,  
Montrent les dents: les petits chiens s'en vont!

Allez-y donc, etc.

D'autres chiens noirs d'une moyenne espèce,  
Mais qui sont plus à craindre que les gros,  
Chez les petits savent avec adresse  
Manger la viande et ne laisser qu'les os,  
En leur disant, de crainte de discorde:  
Un jour viendra qu'on vous récompens'ra.

Allez-y donc, etc.

Messieurs, l'auteur de cette chansonnette  
Est un p'tit chien bien élevé, appris:  
Il donn' la patte, il fait bien la courbette,  
Contrefait l' mort, enfin fait c' qu'on lui dit;  
S'il n'avait peur d'avoir du fil à r'tordre  
Il vous dirait bien autre chos' que c'la;

Mais il a peur, il a peur d' se fair' mordre  
Par tous ces gros chiens-là. (bis)

## LE MONSIEUR QUI « SAIT TOUT »

Mon voisin, Ernest Mouton, tient à passer pour un homme parfaitement distingué, autant qu'il tient à sa réputation d'omniscient. Il n'a pas la faconde du commis-voyageur qui parle pour la galerie et s'efforce à éblouir les auditeurs; il ne pérorer pas dans les cafés et ne confère pas dans les expositions ou les musées, attirant par son verbe sonore les timides visiteurs. Il ne cherche pas à s'entourer d'une cour admiratrice et dévouée, au contraire. Dans les salons qu'il fréquente, Ernest Mouton n'est pas causeur. Il opine du bonnet ou approuve du geste selon l'intensité de sa pensée. Ou bien c'est un sourire dubitatif, ou encore une moue dédaigneuse, ou même un petit signe de négation. Et ces menus gestes suffisent à « démontrer » le monsieur qui parle, pour peu qu'il soit timide et ont, dans le savoir du grand Ernest, une confiance quelconque. Et même, n'eût-il aucune créance dans l'érudition de ce « monsieur qui sait tout », que l'attitude des personnes présentes embrouillerait ses idées. Pensez donc! Monsieur Mouton désapprouve. Les petites madames échangent un coup d'œil, chuchotent, ricanent, se montrent l'une l'autre à l'attitude du dit M. Mouton... Or, cette attitude est celle d'un merveilleux ennui. Il s'est renversé dans son fauteuil, et les yeux mi-clos, il paraît suivre au plafond la marche d'une mouche somnolente.